

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 870

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 8 BIS

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« portant notamment sur »

les mots

« qui étudie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.